



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 3 Février 2010

Mairie de Morey-Saint-Denis – 03.80.34.32.77 – mairie-morey@wanadoo.fr

DEMISSION 1^{ER} ADJOINT

Le Maire annonce aux membres du Conseil Municipal la décision du 1^{er} adjoint, Pascale PARETI, qui a averti la mairie par message électronique le 21 janvier 2010, qu'elle transmettait ce jour, sa démission de toutes ses fonctions au préfet de Côte d'Or. L'acceptation du préfet rendra officielle cette décision. Le maire donne lecture d'une lettre de Pascale PARETI, transmise ce jour, qui explique les raisons de son geste. Chacun est appelé à réfléchir sur la répartition des tâches à reprendre. Une réunion de travail est fixée au 24 février 2010, 19h, afin de réorganiser les attributions des conseillers municipaux et adjoints.

DEMISSION CONSEILLER MUNICIPAL

Marie-Laurence DESCIEUX remet au Maire une lettre de démission de ses fonctions de conseillère municipale. Le Maire donne lecture de cette lettre à l'assemblée et accepte sa démission puis l'autorise à quitter la salle.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET CCAS

Le Conseil Municipal vote les différentes subventions accordées aux associations et au CCAS, qui seront inscrites au Budget Primitif 2010:

- CCAS	4000,00 €
- Manèges fête patronale	350,00 €
- Amicale des pompiers de Morey / Chambolle	800,00 €
- S.P.A.	150,00 €
- Fanfare Gevrey/Chambolle /Morey	550,00 €
- Amicale du Sud Dijonnais	690,00 €

MUR DU CIMETIERE

Le maire informe le Conseil Municipal du contenu du devis relatif à la réfection du mur du cimetière transmis par l'association de chantiers d'insertion SENTIERS, de Dijon, qui prévoit de démonter la partie affaissée, reprendre les assises, refaire le mur en maillage de pierres sèches puis couverture en lave, le tout pour un montant de 3 207,50 € TTC. Le devis est accepté et le montant sera au Budget Primitif 2010.

CREATION POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif titulaire pour assurer la fonction de gérante de l'agence postale communale, à raison de 35 heures hebdomadaire, à compter du 1^{er} janvier 2010.

Sous réserve d'acceptation du comité technique paritaire, le Conseil Municipal supprime l'emploi d'adjoint administratif contractuel créé par délibération du 29/11/2005 (déposée en préfecture le 09/12/2005).

Mme POULLOT Nadine, contractuelle, est nommée par le maire sur l'emploi d'adjoint administratif titulaire, à compter du 01/01/2010.

HORAIRE DE L'AGENT TECHNIQUE RESPONSABLE DE LA SALLE DES FÊTES

Le Conseil Municipal révisé la description du poste de l'adjoint technique 2^{ème} classe affecté au ménage et à la gestion de la salle des fêtes. La salle devra être nettoyée une fois tous les deux mois à l'aide de la machine mono-brosse. L'état des lieux devra être réalisé sur l'ensemble des lieux, local de rangement des tables y compris. En cas de réunion dans la salle le jeudi, si l'employée est prévenue suffisamment à l'avance, elle pourra s'organiser de façon à effectuer le ménage à la salle le lendemain. La fiche de description de poste sera modifiée en ce sens.

PROJET DE MICRO-CRECHE

Un projet de création de micro-crèche est présenté au Conseil Municipal par une personne privée qui est à la recherche de locaux d'une surface de 100m² environ, de plain-pied si possible. La commune ne dispose pas de tels locaux actuellement et ne peut donc pas satisfaire à la demande de l'intéressé.

PROJET DE CONCERT JEUNES

Un projet de « concert jeunes » annuel sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey est élaboré par le centre social de Gevrey-Chambertin en collaboration avec les commissions animation, sports et loisirs de la Communauté de Communes et la commission culture de la mairie de Gevrey-Chambertin.

Le concert gratuit aurait lieu en plein air avec une alternance des lieux, aux alentours du 20 juin de chaque année, avec en tête d'affiche, des groupes de musiciens originaires du territoire. Les jeunes seraient associés à la communication et à l'organisation. Le financement du projet repose sur des participations des 22 communes. Morey-Saint-Denis est sollicité à hauteur de 1000€. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ne souhaite pas donner de suite favorable à ce concours de financement.

TRAVAUX RUE DE LA COMBE

Les travaux ont débuté comme prévu et malgré le mauvais temps. Compte tenu de la complexité du chantier et de la coordination à maintenir entre les différents intervenants, le Maire a souhaité prendre l'appui d'un coordonnateur en matière de sécurité et protection de la santé (SPS).

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer un marché avec la SARL PROSECO, sise à Dijon, Côte d'Or, pour assurer la mission SPS relative à l'extension du réseau de distribution d'eau potable surpressée, pour un montant hors taxes de **512,28 €**.

QUESTIONS DIVERSES

- Communication des résultats d'analyses d'eau, des nouveaux permis de construire, des faits marquants signalés par la gendarmerie de Gevrey-Chambertin.
- Accord donné aux écoles pour l'utilisation de la salle des fêtes en vue d'un atelier cirque pour les enfants du RPI, les journées du 27 avril, 29 avril, 3 mai, 4 mai et 6 mai 2010.
- Lettre de M. BOITEUX Rémy qui souhaite que la commune buse le fossé près de chez lui, et taille les buissons d'épineux qui le bordent.
- Lettre de Mme SAUTET Fabienne relative au stationnement des voitures dans la Grande Rue à hauteur de son entrée de propriété.
- Lettre du Domaine du Clos de Tart qui demande l'autorisation de poser une buse sur le chemin rural N°22, dit Rue de Vergy.
- Accord d'installation des manèges HUGUENIN Gérard pour la fête patronale du 4/5 septembre 2010.
- Le registre de cave communal sera désormais rédigé par M. Alain NOELLAT.
- Le fossé de la bascule est à nouveau ensablé.

Prochain Conseil : le 17/03/2010, à 19h, en séance publique.